



**Association Sportive de Natixis-Interépargne
Assemblée générale
Mercredi 22 janvier 2020**

Présents :

Agnès REMY - Odile JEAN - Sébastien HERBET - CYRIL MARTINA - Olivier LE CLERC

Rédacteur :

Agnès REMY

Excusés :

Laurence CHARLES-RONCO
Sébastien JOUANNEAULT

Ouverture de la réunion à 12 h - Clôture de la réunion à 13 h 30

A l'ordre du jour :



Introduction bilan 2019 de l'ASI



Bilan Financier 2019



Bilan 2019 de l'ASI et des sections



Projets 2020 de l'ASI



Renouvellement des membres du bureau 2020

Bilan 2019 de l'ASI par la Présidente

12 adhérents en 2019, en diminution mais toutes les cotisations ne sont pas nécessairement à jour malgré plusieurs rappels au cours de l'année.

Activité à la baisse de l'association sportive notamment du fait de la section historique Football qui a perdu un peu d'entraîn. Un point doit être fait pour envisager la saison 2020.

Section course à pied qui vit régulièrement au fil de l'année, toujours sur un groupe restreint même si ce groupe a un peu évolué en faisant place à de nouvelles recrues. Pas de nouvelle section créée cette année.

Coté Eurotitres, nos collègues de l'association sportive ont connu des changements structurants en 2019 avec le passage vers BPCE. Il est à prévoir des changements

dans leur statut lesquels pourraient avoir des répercussions dans nos pratiques sportives. Ce point sera à suivre au cours de l'année.

Bilan Financier 2019 par le trésorier

Le solde de fin d'exercice est de 1229.33 € (+ un placement en livret A de 576.39 €)

Le poste adhésions fait ressortir 12 adhérents (180 €)

Les principales dépenses, totalisant un total de 436 € (course à pied), internet 222 €, assurance 144 € et frais bancaires 52 € ont été les suivantes, soit dépenses 855.24€

Un point est en cours sur les sportifs utilisant les accès à Eurotitres pour déterminer si des cotisations adhérents sont à réclamer pour 2019. Le sujet est suivi avec le président de l'AS Natixis. A revoir début février.

Les nouveaux salariés ont-ils connaissance des informations ASI pour les inviter à adhérer ? normalement cette information est communiquée à l'embauche par la RH (à vérifier) mais un rappel pourrait être fait (exclusivement pépinière). A étudier

Bilan Moral 2019 des différentes Sections

1. Section Course à pied

9 adhérents

Course sur route 2019 :

- 6,4 km La canadienne
- 13,5 km La canadienne
- 21 km Semi-marathon de Bayeux
- 12 km Villons
- 12 km course du muguet
- 21 km Courants de la Liberté
- 10 km Courants de la Liberté
- 5 km Courants de la Liberté
- 24 km siouvillaise
- 10 km rando de Bruges
- 8 km Mondevillaise
- 5,4 km Foulées port en Bessin
- 21 km Entre 2 O
- 12 km Foulées de la Mue

Trail 2019 :

- 30 km Grimbosq
- 15 km trail des lavoirs (molay Littry)
- 9 km trail des lavoirs (molay Littry)
- 10 km Trail de l'odon
- 15 km Trail de Oufs

Longue distance :

42,195 km marathon de Paris
42,195 km triathlon cherbourg
42,195km marathon de Bruges
Triathlon de deauville

23 Rdv cette année en variant course sur route et trails.

L'offre course à pied est essentiellement la participation notre équipe aux compétitions organisées en région, à Toulouse et parfois à l'étranger mais il n'y a plus de Rdv entrainement sur les créneaux du midi.

L'entrainement est uniquement hors ASI.

Règle importante et nouveau rappel : la prise de participation aux frais d'inscription aux courses est assurée par l'ASI à la condition de courir aux couleurs de l'ASI. Ainsi, les inscriptions s'effectuant à présent en ligne et l'association ne disposant pas d'une CB, les inscriptions sont le plus souvent faite par les coureurs eux-mêmes. Il est donc essentiel de bien veiller à s'inscrire en tant qu'Equipe Natixis Interépargne. A défaut, l'ASI refusera le remboursement des 2/3 des frais engagés par le coureur.

2. Section Football :

Foot en salle (ticket FIVE) : Stock épuisé

- Provision sur adhésion Fédération foot : Sébastien doit appeler la fédération pour ne pas avoir à payer cette cotisation du fait qu'il n'y a plus de joueurs pour la saison.
- Une cotisation annuelle est demandée que le club soit actif ou non (magazine, envoi de convocation...) : Sébastien doit revoir ce point pour ne plus payer cette cotisation
- Equipement : L'asi a reçu de la FFF des équipements Nike (dotation Champions du Monde). Sans équipe fixe à ce stade, que faire de cet équipement ? : Sébastien et Cyril se laissent le temps de voir si les équipements sont utilisés dans un délai d'un an. Si tel n'est pas le cas, alors il est envisagé de faire un don à une association.
- Terrain de la fossette : le terrain n'est plus accessible pour l'ASI, réquisitionné pour le SMC.
- Proposition d'un tournoi en salle pour 2020 ? : à creuser

3.Section Raquettes :

2 adhérentes

Tickets

Sur le stock de tickets, il reste quelques de tickets
Aucun achat en 2019.

Odile revoit avec 2 adhérentes tennis pour connaitre leur participation aux tournois sur 2019 avec l'AS Natixis. Quid des participations 2020 ?

4.Section Randonnée :

RAS en 2020

5. Entente AS BPCE et activités

Fitness/ Zumba/Taekwondo :

Les activités se sont poursuivies en 2019 sans changement majeur depuis le passage d'Eurotitres vers BPCE.

A noter que pour 2019, aucun adhérent ASI ne semble suivre les cours, aucune cotisation double (ASI/AS Natixis) n'ayant été enregistrée. Ce point sera également à vérifier avec le président de l'AS. Le cas échéant, un rattrapage sera effectué et les cotisations 2019 seront réclamées en même temps que les 2020.

Espace Musculation :

Les ateliers sont mis à disposition des adhérents ASI moyennant quelques règles de sécurité et d'hygiène rappelées à chaque adhésion par Bruno Lo Scalzo qu'il convient de contacter avant la 1^{ère} séance.



Projet 2020

Section Football : en cours de réflexion

Section Raquettes : Pas de nouveau projet envisagé pour 2020

Section Randonnée : en cours de réflexion

Section Course à pied : Re conduite des actions 2019

Entente AS BPCE et activités

Cotisation AS BPCE 15 €

Une tenue de sport souple, une paire de baskets propres, une bouteille d'eau sont nécessaires et éventuellement une serviette.

Il est indispensable d'être minimum 2 personnes dans la salle de musculation pour assurer la sécurité éventuelle.

Les douches seront à disposition dans les vestiaires de l'AS à l'issue de la prestation. Des douches sont également disponibles sur le site de NIE2 (cafétaria)

Autres :

Cotisation ASI 2020

Le montant de la cotisation 2020 sera de 15 €. Voté à l'unanimité.

Suite à la tenue de l'AG de l'AS BPCE, il a été convenu de reconduire notre entente à savoir : mise à disposition des structures AS BPCE (salle de musculation, cours collectifs et activités diverses). Pour bénéficier de cette entente, il convient d'être adhérent à l'ASI (15€) pour adhérer à la suite à l'AS BPCE (15 € également).

Un tarif spécifique est demandé pour les cours de Zumba.

Budget ASI

En 2020, la prise en charge financière de l'ASI est de 200 euros par adhérent.

Aucun dossier de participation financière ne sera présenté pour 2020 au CSE.

Renouvellement des membres du bureau 2020 et des responsables de sections

Le bureau de l'ASI pour 2020 est :

Présidente : Agnès Rémy

Trésorier : Olivier Le Clerc

Secrétaire : Sébastien Jouanneault

Les responsables des sections pour 2020 sont :

COURSES A PIED : Agnès Rémy

FITNESS/ZUMBA : Agnès Rémy

RAQUETTES : Odile Jean

FOOTBALL : Sébastien Herbet/Cyril Martina

RANDONNEE : Laurence Charles Ronco

Fin de l'AG 2019.

Le bureau de l'A.S.I.